

**Mémoire présenté à :**

**La commission Coulombe**

Par :

Jean-Pierre Gagnon  
Et  
Daniel Desjardins

Ville-Marie, le 28 juin 2004

Témiscamingue

## Commission Coulombe

Pour répondre à la demande de la commission Coulombe. Le présent mémoire est pour vous apporter certaines recommandations d'améliorations dans la perspective de développement durable des forêts témiscamiennes.

Comme nous le savons très bien dans notre milieu «Domaine de l'érablière à bouleau jaune», forêt de feuillus noble qui possède une maturité de 150 à 200 ans, soit le double des forêts résineuses. Nous vous demandons donc d'être conscient que l'exploitation de cette ressource doit se faire en tenant compte de cette réalité incontournable, si nous voulons assurer la pérennité de la récolte future.

Pour ce faire, afin d'obtenir le même apport économique de nos forêts. Nous nous devons d'optimiser le plein potentiel lucratif de l'arbre coupé, selon les règles de l'art de l'aménagement forestier, ref. MRNFP. Ainsi nous pourrions réduire la sévérité des coupes forestières et aussi réduire le spectre de la rupture de stock.

Voici quelques préceptes à respecter

- Chaque partie de l'arbre coupé a son plein potentiel de transformation et on se doit de bien l'utiliser.
- \* Nous pouvons faire autant d'argent avec moins d'arbres, par une transformation bien intégrée, afin d'être plus respectueux la possibilité réelle de notre forêt et non celle simulée.
  - + Augmenter les efforts en seconde transformation
  - Réduire la pression sur la forêt
  - = Pour le même apport économique

En conclusion

Nos forêts témiscamiennes sont plus longues à se renouveler, c'est pourquoi on se doit de s'appliquer à la seconde transformation dans une perspective d'intégration verticale en région (prise en main du milieu), plutôt que dans l'exploitation primaire et ainsi mieux s'assurer du développement durable de la forêt.

C'est ce fonctionnement que ce mémoire vous propose. La prise en main du milieu par le transformateur. Favoriser l'éclosion de PME en seconde transformation par exemple avec des programmes de crédit d'impôt aux particuliers qui investissent dans sa région au démarrage de PME en transformation.

Transformons mieux NOTRE POSSIBILITÉ FORESTIÈRE afin de véritablement s'assurer de la pérennité de ses apports économiques.

### **Présentation des auteurs :**

Monsieur Jean-Pierre Gagnon est technicien forestier et pratique depuis quinze ans l'aménagement forestier. Son travail consiste au marquage des arbres à abattre lors de l'application de coupes partiels et ceci selon les règles dictées par le ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN), secteur forêt. Il est l'auteur d'un guide terrain destiné à favoriser l'apprentissage de l'application des coupes. Par son travail terrain, il est témoin de la quantité et de la qualité de la matière ligneuse laissée pour compte sur les parterres de coupe et résiduelle à l'industrie, c'est donc dire qu'il connaît la matière première.

Monsieur Gagnon a participé avec succès à la cohorte en seconde transformation des bois de janvier 1997 à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Suite à cette démarche, il a réalisé une étude d'opportunité avec l'UQAT applicable à la forêt Témiscamienne en seconde transformation dans l'industrie forestière afin d'apporter des solutions pour utiliser cette matière ligneuse résiduelle

Monsieur Daniel Desjardins est actuellement agent de développement pour la ville de Ville-Marie au Témiscamingue. Diplômé en technique des sciences naturelles, il a œuvré comme naturaliste et directeur dans un centre éducatif forestier de l'ancien Ministère des Terres et Forêts, il a également été animateur et directeur du Camp-École Chicobi, camp spécialisé dans l'étude des sciences naturelles, directeur-général de la base plein-air du Domaine de la Baie Gillies, il a également travaillé pour Parc Canada et la SÉPAQ.

La Ville de Ville-Marie et sa communauté d'affaires sont très sensibles aux possibilités de développement économique qui pourraient être amenées par le développement de l'industrie de la seconde transformation forestière.